

Communiqué de presse

Droits syndicaux dans les EMS

Personnel et syndicats dénoncent le licenciement d'un délégué syndical à la Résidence de Drize

Des salariés de l'EMS Résidence de Drize, soutenus par les syndicats SSP et Unia, ont dénoncé ce mercredi 20 juin le licenciement d'un délégué syndical. Depuis un an, cet aide-soignant avait osé s'afficher comme délégué syndical et participait activement à un mouvement de protestation collectif visant à améliorer les conditions de travail dans l'établissement.

Patrick* n'a jamais rencontré de problèmes particuliers dans son travail. Il entretient des bonnes relations avec ses collègues et sa hiérarchie. Les pressions de la part de ses supérieurs commencent en juillet 2017, lorsqu'il est désigné délégué syndical d'Unia. « *Depuis ce jour-là, les choses ont changé. Je n'étais plus le « pilier » comme on me le disait souvent avant, explique le délégué. On m'a mis beaucoup de pressions, on me poussait à commettre des erreurs.* »

L'ambiance se péjore encore lorsque, vers la fin de l'année 2017, des salariés de tous les services (soins, socio-hôtelier, administration) commencent à s'organiser et à dénoncer des dysfonctionnements au sein de l'EMS. Organisation du travail, sous-effectif chronique, violations de la CCT, manque de respect ... : avec le soutien des syndicats SSP et Unia, les employés osent petit à petit s'exprimer et revendiquer de meilleures conditions de travail. Patrick* participe au mouvement et il fait partie, avec d'autres collègues, de la délégation syndicale qui rencontre à plusieurs reprises la Direction.

Renforcer les droits syndicaux dans les EMS

Les pressions contre les délégués s'accroissent. Au mois de février 2018, Patrick* se voit signifier un blâme : on lui reproche d'avoir signalé la surmédication d'un résident ! La Direction finit par licencier le délégué avec effet immédiat à la fin du mois de mai. Jusqu'à ce jour, Unia n'a toujours pas connaissance des faits concrets qui lui sont reprochés. L'ombre d'un licenciement anti-syndical pèse lourdement sur cette affaire, qui sera portée devant les tribunaux.

Les employés dénoncent une dégradation de l'ambiance de travail, déjà délétère auparavant. « *Depuis l'annonce du licenciement de Patrick*, la trouille, qui existait déjà avant, n'a fait qu'empirer. Tout le monde se dit qu'ils sont capables d'inventer n'importe quoi contre nous.* » Un collègue ajoute : « *Beaucoup de gens aimeraient témoigner leur soutien à P., mais ils ont peur de perdre leur travail.* »

Nous demandons à ce que le Conseil de Fondation de l'EMS de Drize, composé de représentants des communes de Carouge, Troinex et Bardonnex, se prononce publiquement sur cette affaire.

La Fegems a récemment refusé d'entrer en matière sur la demande des syndicats visant à renforcer les droits syndicaux dans le secteur. Nous dénonçons cette attitude irresponsable et exigeons des mesures concrètes et urgentes pour garantir l'exercice de l'activité syndicale dans tous les EMS du Canton.

Genève, le 20 juin 2018

* Prénom d'emprunt

Pour tout renseignement

Sabine Furrer, secrétaire syndicale SSP – 076 507 50 94

Giulia Willig, secrétaire syndicale Unia – 079 139 87 32